

1 - Actualité nationale et internationale

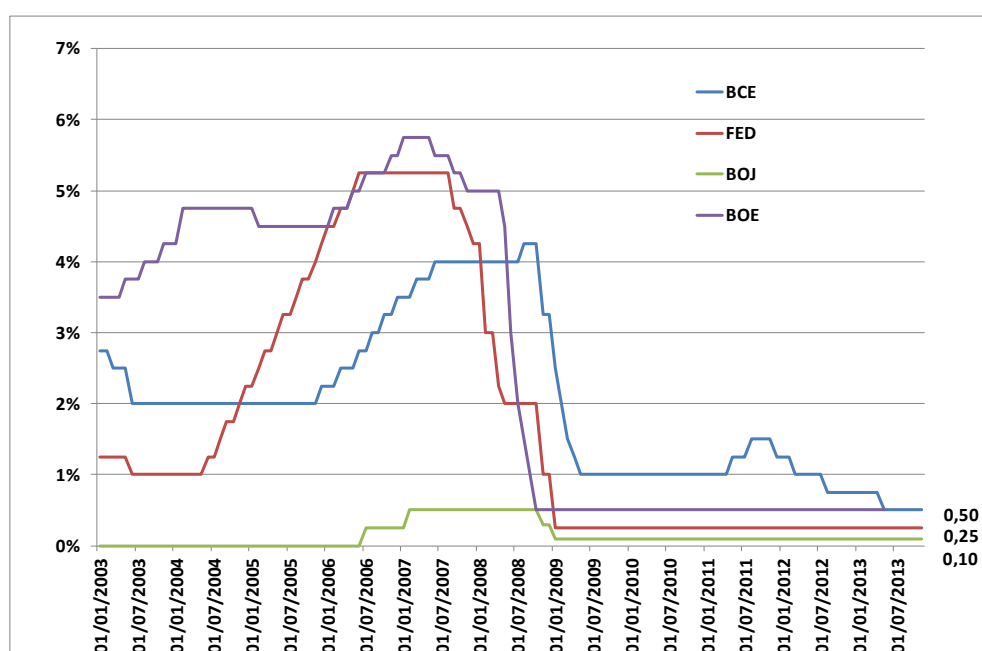
Taux d'intérêt

Baisse des taux directeurs de la BCE

Lors de sa réunion du 7 novembre le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 25 points de base, à 0,25 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 25 points de base, à 0,75 %, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt demeurant inchangé, à 0,00 %. Dans sa déclaration introductive M. Draghi, a indiqué : « Ces décisions sont conformes aux indications fournies en juillet 2013 sur la trajectoire future des taux directeurs, les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro à moyen terme continuant de s'atténuer selon les dernières indications, à partir de taux d'inflation annuels actuellement bas, inférieurs à 1 %. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones » (...) « L'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Elle continuera donc également de soutenir la reprise progressive de l'économie reflétée par les indicateurs de confiance jusqu'en octobre. Après la baisse des taux de ce jour, le Conseil des gouverneurs a réexaminé les indications données en juillet sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et confirmé qu'il continue de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels, voire inférieurs, sur longue période (...). Nous sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles et (...) avons décidé aujourd'hui de continuer à effectuer les opérations de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2015 ».

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-07112013-is.pdf

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi au mois de septembre en France métropolitaine

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 295 700 à fin septembre 2013. Ce nombre est en hausse de 1,9 % (+60 000), après une baisse de 1,5 % en août (-50 000). Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 8,1 %.

Avertissement : En raison d'une défaillance dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation du mois d'août, le nombre des sorties des listes pour défaut d'actualisation enregistrées au mois d'août a été inhabituellement élevé. La Dares et Pôle emploi ont publié un communiqué de presse informant de ce dysfonctionnement et présentant une estimation de son impact : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/CP_Dares-Pole_emploi_du_30_09_2013.pdf

Stabilité du taux de chômage en ZE17

Selon Eurostat, dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières ressort à 12,2 % en septembre, stable par rapport à août. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable également par rapport à août. Dans les deux zones, les taux ont augmenté par rapport à septembre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,6 % et 10,6 %. Selon les estimations d'Eurostat, 26,872 millions de personnes étaient au chômage en septembre 2013 dans l'UE28, dont 19,447 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2013, le nombre de chômeurs a crû de 61 000 dans l'UE28 et de 60 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2012, le chômage s'est accru de 978 000 personnes dans l'UE28 et de 996 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), Allemagne (5,2 %) et Luxembourg (5,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,6 % en juillet 2013) et en Espagne (26,6 %).

Inflation

Baisse continue du taux d'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,7 % en octobre 2013, en baisse par rapport au mois de septembre, où il était de 1,1 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en septembre (1,9 % contre 2,6 % en septembre), suivis des services (1,2 % contre 1,4 % en septembre), des biens industriels hors énergie (0,4 % stable par rapport à septembre) et de l'énergie (-0,7 % contre -0,9 % en septembre).

Divers

Avis du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Suite à la demande qui lui en avait été faite par le Ministre de l'économie et des finances, le CCSF a adopté à l'unanimité le 5 novembre 2013 un avis relatif à l'intégration de frais de tenue de compte dans l'extrait standard des tarifs bancaires et recommande que cette nouvelle rubrique apparaisse dans les plaquettes dont les tarifs entrent en vigueur à partir du 1^{er} avril 2014 et figure sur les sites internet des banques dès le 2 janvier 2014.

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/avis_r/avis_frais_tenue_de_compte_05112013.pdf

SEPA COM Pacifique

Le projet SEPA (Single Euro Payments Area – espace unique de paiement en euro) s’inscrit dans le prolongement du passage aux pièces et billets en euro : il vise à créer une gamme unique de moyens de paiement scripturaux en euro, commune à l’ensemble des pays européens, permettant aux utilisateurs d’effectuer des paiements dans les mêmes conditions partout dans l’espace européen, aussi facilement que dans leur pays. Le règlement européen n° 260/2012 du 14 mars 2012 fixe des dates butoirs pour la fin de la migration aux moyens de paiement SEPA et l’arrêt des moyens de paiement au format national. Les dates butoirs sont les suivantes :

- 1^{er} février 2014 pour le virement (SCT - SEPA Credit Transfert) et le prélèvement (SDD - SEPA Direct Debit),
- 1^{er} février 2016 pour les produits dits « de niche » (qui recouvrent le Titre Interbancaire de Paiement et le téléversement en France).

Les collectivités territoriales du Pacifique ne sont pas membres de l’Union européenne et n’appartiennent ni à la zone euro, ni à la zone SEPA. Elles sont cependant concernées par la mise en œuvre des nouveaux moyens de paiement européens. En effet, le CFONB (Comité Français d’Organisation et de Normalisation Bancaire) a retenu une solution dite “SEPA COM Pacifique”, consistant à utiliser le standard SEPA pour les virements et prélèvements en euro échangés entre la République française “zone SEPA” (Métropole et DOM) et les COM du Pacifique ou entre les COM du Pacifique. Cette solution ne s’appliquera pas aux opérations du même type entre le reste de la « zone SEPA », c’est-à-dire les autres pays européens, y compris Monaco, et les COM du Pacifique. Les bases législatives de cette solution ont été posées dans le nouvel article L712-8 du code monétaire et financier, applicable au 1^{er} février 2014.

Le passage au “SEPA COM Pacifique” s’effectuera en effet le 1^{er} février 2014 et devrait permettre de pallier l’arrêt de l’utilisation des formats nationaux des virements et des prélèvements et de maintenir les flux entre les collectivités du Pacifique et le reste du territoire français. Jusqu’au 31 janvier 2014, les virements et prélèvements en euro entre les deux zones géographiques doivent continuer de s’échanger au format actuel. Après cette date, ils ne pourront plus se faire qu’en format SEPA.

Ce nouveau format ne concerne que les messages de paiement échangés entre établissements financiers, qui doivent avoir adapté leurs procédures et leur système d’information d’ici l’échéance. En effet, contrairement à ce qui se passe en Europe, leurs clients n’auront pas à fournir leurs opérations au format SEPA (mais ils pourront le faire pour les opérations en euro si leur système d’information et celui de leur teneur de comptes le permettent).

Tout créancier de l’un des trois COM du Pacifique qui souhaiterait émettre des prélèvements vers la métropole, les DOM ou vers un autre COM, devra obtenir un Identifiant Créancier SEPA (ICS) selon un processus similaire à celui existant pour les Numéros Nationaux d’Émetteur (NNE). Pour faire la demande d’ICS, le créancier devra passer par son teneur de comptes, qui fera la demande à la Banque de France. Ces demandes peuvent être faites dès à présent.

Un créancier pourra ainsi disposer d’un ICS pour émettre des prélèvements en euro vers la métropole, les DOM ou vers un autre COM, ainsi que d’un NNE pour émettre des prélèvements localement en franc Pacifique.

Pour aller plus loin :

Le site de l’IEOM, à la rubrique intitulée SEPA COM PACIFIQUE : <http://www.ieom.fr/ieom/sepa-com-pacifique/>

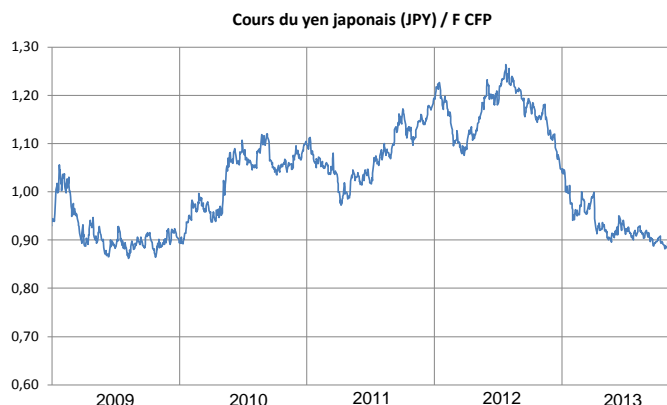
Le site du CFONB où se trouvent les brochures SEPA : <http://www.cfonb.org/>

Le site officiel français sur SEPA : <http://www.sepafrance.fr/>

2 – Actualité régionale

Japon : La baisse des salaires inquiète la BoJ

Selon une annonce du gouvernement, en septembre les salaires de base ont reculé de 0,3 % en glissement annuel enregistrant leur seizième baisse mensuelle consécutive. Face à cette situation la BoJ a fait part de son inquiétude. Le redressement des salaires de base est une condition nécessaire pour que la banque centrale atteigne son objectif d'inflation de 2 % d'ici 2015.



Chine : Des indicateurs positifs et des réformes à venir

L'indice PMI des directeurs d'achat du secteur manufacturier publié par HSBC était de 51,4 en octobre contre 51,1 en septembre. Cet indicateur positif s'accompagne de la publication par la Chine d'un excédent commercial qui bien qu'en diminution en octobre à 3,3 % (31,1 milliards de dollars) est légèrement supérieur aux prévisions. Par ailleurs, lors d'un discours prononcé le 21 octobre le premier ministre chinois Li Keqiang a fixé un objectif de croissance de 7,2 % qui devrait permettre la création de 10 millions d'emplois nécessaires au maintien d'un taux de chômage sous la barre des 4 % dans les zones urbaines.



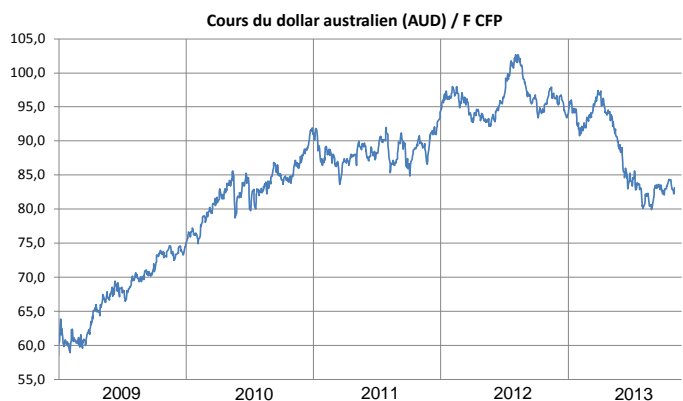
Des mesures, notamment financières, pour un rééquilibrage entre exportations et demande intérieure devraient être annoncées à l'issue du plenum qui a réuni les 200 membres du Comité central du parti communiste en novembre.

Australie : ralentissement de l'inflation

En Australie, l'indice des prix à la consommation ne progresse plus que de 2,2 % sur un an à fin septembre 2013 (après +2,4 % à fin juin). Au troisième trimestre, la hausse des prix a été portée par le prix des carburants.

Le gouverneur de la banque centrale australienne (RBA) est intervenu afin de freiner la hausse du dollar australien qui avait repris près de 9 % face au dollar américain, entre fin août et le 22 octobre.

Lors de sa réunion du 5 novembre, la banque centrale australienne (RBA) a décidé de laisser inchangé son taux directeur à 2,5 %, en raison de la modération de la croissance et d'une inflation encore élevée par rapport à une moyenne historique.



Nouvelle-Zélande : reprise de l'inflation

Après une période de modération, l'indice des prix à la consommation accélère au troisième trimestre, pour atteindre +1,4 % à fin septembre, après +0,7 % à fin juin. L'inflation est stimulée ce trimestre par l'augmentation des prix des loyers, dans un contexte général de hausse des prix de l'immobilier.

La banque centrale de Nouvelle-Zélande a décidé, le 31 octobre, de maintenir son taux directeur inchangé, à 2,5 %.



3 – Brèves économiques locales

XI^e Comité des signataires

Le comité des signataires de l'accord de Nouméa s'est réuni le 11 octobre à Paris. Il a porté principalement sur la mise en œuvre des transferts de compétences et la mission de réflexion sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. La mission de réflexion sur l'avenir institutionnel du territoire a présenté la synthèse des travaux effectués depuis 3 ans. Sur la question des transferts de compétences, l'Etat a confirmé son implication pour le financement de la construction des deux lycées de Mont-Dore et de Pouembout, ainsi que pour l'accompagnement du transfert de la sécurité civile, au 1^{er} janvier 2014.

Précisions sur le statut de la Nouvelle-Calédonie au FIP (Forum des Îles du Pacifique)

A l'issue du 44^e Forum des Îles du Pacifique (FIP), la Nouvelle-Calédonie qui a actuellement le statut de membre associé du Forum, a obtenu le soutien du Forum dans sa démarche d'accession au statut de membre à part entière du FIP. Le secrétariat du FIP et la Nouvelle-Calédonie se sont ainsi engagés dans un processus collaboratif devant permettre de déterminer précisément les conditions institutionnelles et juridiques de cette évolution statutaire, alors que nombre des secteurs d'intervention du Forum relèvent aujourd'hui de la compétence de l'Etat qui prendra lui-même toute sa part dans ce processus.

6 milliards de F CFP pour les lycées publics

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a adopté le programme prévisionnel d'investissement des lycées publics de la Nouvelle-Calédonie, d'un montant total de 6 milliards de F CFP. Ce programme qui couvre la période 2013-2017, vise à poursuivre leur modernisation, réaliser la maintenance et de l'ensemble du parc et adapter les équipements aux défis pédagogiques du futur.

Rapport d'expertise sur le renouvellement de la centrale électrique de la SLN

Le rapport d'expertise sur le choix du combustible pour le remplacement de la centrale électrique de la SLN, a été publié, le 14 octobre. Ce rapport a recensé les avantages et les inconvénients d'une centrale au charbon ou au gaz. Il donne un avis favorable à la réalisation d'une centrale au charbon, précisant que le coût de fonctionnement d'une centrale au gaz sera plus onéreux qu'une centrale au charbon. Au niveau de l'environnement, une nouvelle centrale (au gaz ou au charbon) permettra de limiter les rejets de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de poussières. Toutefois le rejet de CO2 plus important d'une centrale au charbon par rapport au gaz, rend indispensable des mesures de compensation par l'entreprise.

Projet d'un deuxième barrage hydroélectrique dans le Sud

Enercal et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont à l'origine du projet hydroélectrique de la Ouiné près de Yaté dans le sud-est du territoire. Les travaux de construction de ce barrage d'une puissance de 40 mégawatts débuteraient en 2017 pour une mise en route en 2020. L'investissement est estimé à 24 milliards de F CFP.

Le premier éco-quartier de l'Outre-mer

Le conseil municipal de Nouméa du 15 octobre a confirmé le choix de la SIC et de la Secal pour réaliser le premier écoquartier de l'Outre-mer. Ce projet s'inscrit dans une démarche de labellisation par le Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement. Dans un souci de préserver l'environnement, la ville s'est engagée à respecter une vingtaine de principes parmi lesquels figurent les énergies renouvelables, la production des déchets, la préservation des ressources en eau, la valorisation de la biodiversité des sols et des milieux naturels. Les premiers travaux sont prévus pour 2015 et des études détaillées devraient permettre d'appréhender le coût de l'opération.

Fonds contre la fracture numérique

Le 22 octobre, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a voté la mise en place d'un fonds destiné à la lutte contre la fracture numérique. Ce fonds d'un montant de 85 millions de F CFP est destiné à promouvoir des projets innovants « à destination des populations exclues, mal intégrées ou éloignées de la vie numérique ».

L'évaluation des risques professionnels

Au 1^{er} janvier 2014, toute entreprise calédonienne employant au moins un salarié, devra réaliser un dossier d'évaluation des risques professionnels (EvRP). Cette obligation figurant au Code du Travail, se rattache à la loi du Pays n°2009-7 du 19 octobre 2009. Elle concerne les entreprises de tous les secteurs d'activité.

Adoption du ticket-repas

Le 28 octobre, le Congrès a adopté à l'unanimité le projet de loi de Pays sur les tickets-repas. Suivant le même principe que les chèques repas en métropole, les tickets seront financés par le salarié et par l'entreprise. La quote-part des salariés sera variable suivant les accords conclus dans chaque entreprise.

Accord cadre entre Air Calédonie International et Air France

Air Calédonie International et Air France ont renouvelé leur accord commercial. Cet accord cadre, signé le 16 octobre à Paris permettra d'optimiser le taux d'occupation des sièges des deux compagnies. De nouvelles possibilités de correspondances s'ouvrent ainsi pour les passagers calédoniens vers l'Europe ou les destinations asiatiques. Air France et Aircalin s'engagent à promouvoir activement la destination Nouvelle-Calédonie sur le marché de la France métropolitaine et en Europe.

Publications

L'IEOM a publié les notes suivantes :

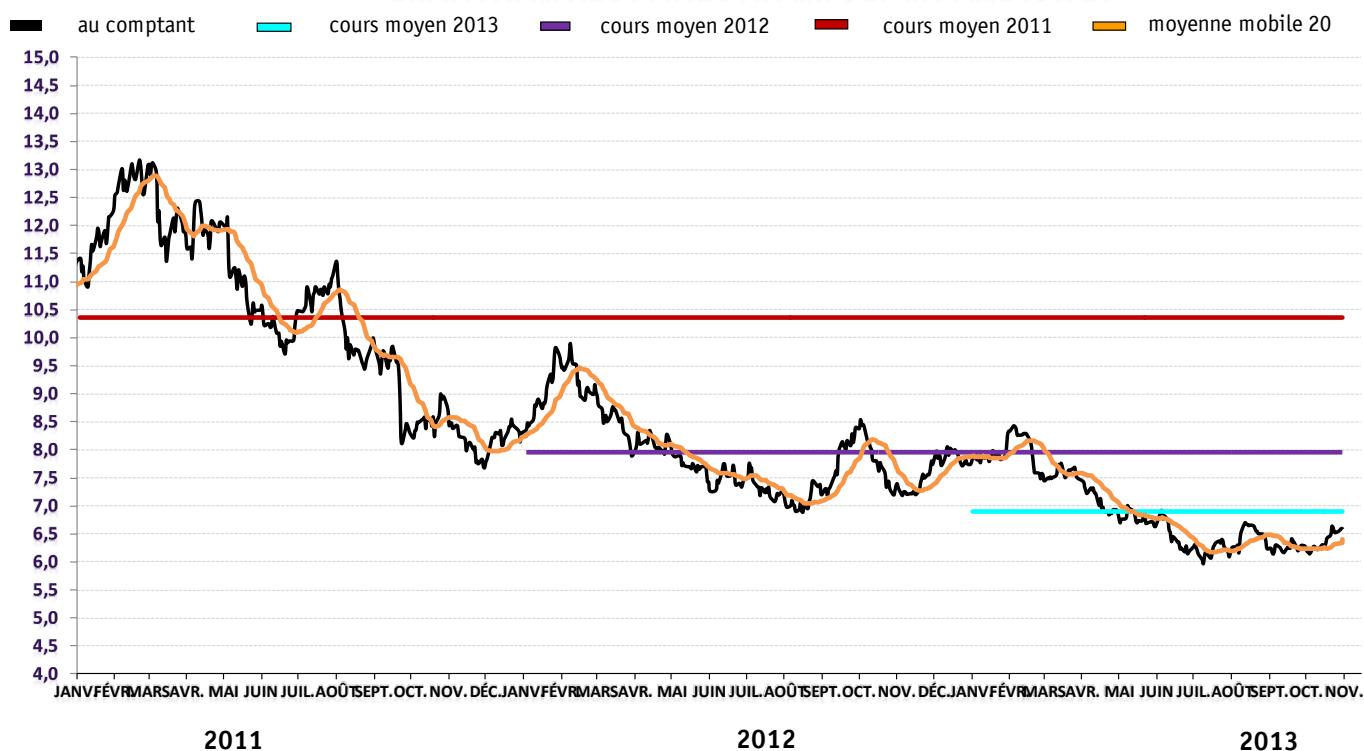
- NE n°108 – Premières tendances - 3^e trimestre 2013
- Infos financières – Suivi des crédits aux entreprises au 30 juin 2013

4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		oct.-13	104,5	0,0%	0,7%
Nombre de demandeurs d'emploi		sept.-13	6 122	1,8%	11,7%
COMMERCE EXTERIEUR (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	août-13	10 002	21,5%	1,6%
	cumulées	août-13	76 087	-	-7,3%
Importations	mensuelles	août-13	25 533	-0,4%	5,9%
	cumulées	août-13	192 227	-	-5,0%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
NICKEL					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		oct.-13	6,38	2,1%	-18,4%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		oct.-13	558	0,0%	-22,4%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	août-13	530	ns	8,9%
	cumulées	août-13	2 729	-	-1,9%
• Exportations de produits métallurgiques (Ferronickel, matte, NHC, NiO) (en tonnes de nickel contenu)	mensuelles	août-13	6 179	6,1%	24,1%
	cumulées	août-13	43 850	-	4,3%
TOURISME					
• Touristes débarqués	mensuels	août-13	8 625	-20,2%	-0,1%
	cumulés	août-13	65 613	-	-4,4%
• Nuitées	mensuels	août-13	50 973	-2,0%	-3,2%
	cumulés	août-13	391 425	-	-5,5%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		août-13	56%	- 3,3 pts	+ 0,7 pt
• Croisiéristes (p)	cumulés	juin-13	145 884	-	6,9%
BTP					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	sept.-13	10 253	1,6%	-1,0%
	cumulées	sept.-13	91 737	-	0,2%
• Index BT 21 (p)		sept.-13	101,51	-0,2%	2,0%
• IRL (p)		sept.-13	119,63	0,1%	2,7%
CREVETTES					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	sept.-13	20	-48,7%	-25,9%
	cumulées	sept.-13	852	-	9,5%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	sept.-13	31	-39,2%	-13,9%
	cumulées	sept.-13	1 277	-	17,2%
COMMERCE AUTOMOBILE					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	sept.-13	469	-2,1%	-0,8%
	cumulées	sept.-13	4 845	-	-14,6%

Sources : ISEE, IDCNC, DIMENC, DITTT

ÉVOLUTION DES COURS DU NICKEL AU LME (\$/LB)



5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

en millions de F CFP	sept.-11	sept.-12	sept.-13	var 12/11	var 13/12
Circulation fiduciaire	14 809	16 117	16 372	8,8%	1,6%
Dépôts à vue	229 322	241 656	263 945	5,4%	9,2%
Total M1	244 131	257 773	280 317	5,6%	8,7%
M2-M1	99 747	103 660	109 179	3,9%	5,3%
Total M3	521 091	561 704	606 340	7,8%	7,9%

Concours de caractère bancaire

en millions de F CFP	juin-11	juin-12	juin-13	var 12/11	var 13/12
Entreprises	409 560	435 712	454 464	6,4%	4,3%
Ménages	371 959	395 785	405 638	6,4%	2,5%
Collectivités locales	47 887	54 132	67 761	13,0%	25,2%
Autres agents de CCB non ventilés	14 332	14 771	16 483	3,1%	11,6%
Total concours sain	835 693	900 400	944 346	7,7%	4,9%
Créances douteuses brutes	17 467	19 741	21 350	13,0%	8,1%
Total concours brut	853 160	920 141	965 696	7,9%	5,0%

Interdits bancaires

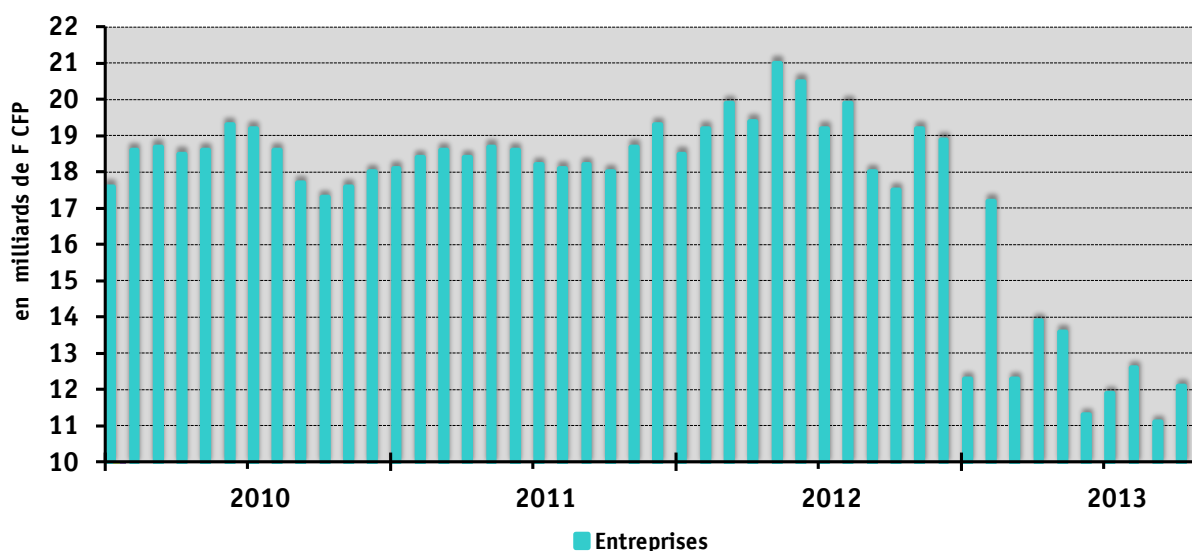
INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	oct.-13	7 716	0,2%	9,5%
	dont personnes physiques	oct.-13	6 856	0,2%	9,3%
	dont personnes morales	oct.-13	860	0,0%	11,1%

Cotation

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
	Cotes valides	oct.-13	15 554	2,4%	2,2%
	Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	oct.-13	4 834	6,7%	-3,8%

Refinancement des entreprises

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Refinancement (en milliards de F CFP)	Entreprises	oct.-13	12,1	9,3%	-31,1%



6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2012	2013	Var .
Indice des prix à la consommation	oct	103,70	104,45	0,7%
Entreprises				
nb d'entreprises (a)	oct	54 650	57 144	4,6%
dont nb d'entreprises sans salarié (a)	oct	48 067	50 526	5,1%
créations d'entreprises	juin	2 713	2 680	-1,2%
cessations d'entreprises (p)	juin	1 741	1 504	-13,6%
liquidations judiciaires (nb)	juin	73	48	-34,2%
redressements judiciaires (nb)	juin	57	25	-56,1%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	oct	774	860	11,1%
ventes de ciment local (tonnes)	sept	91 540	91 044	-0,5%
importations de ciment (tonnes)	sept	50	693	ns
total ciment (tonnes)	sept	91 590	91 737	0,2%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	sept	25 091	23 276	-7,2%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	sept	5 731	4 340	-24,3%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	sept	2 797	2 879	2,9%
Ménages				
emploi salarié (nb)	juin	89 479	90 076	0,7%
dont secteur privé	juin	64 723	64 926	0,3%
dont secteur public	juin	24 756	25 150	1,6%
demandes d'emploi de fin de mois	sept	5 479	6 122	11,7%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	sept	6 445	6 456	0,2%
chômeurs indemnisés	sept	1 818	2 044	12,4%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	oct	887,6	899,3	1,3%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	oct	6 273	6 856	9,3%
décisions retraits cartes bancaires	oct	2 797	2 595	-7,2%
incidents paiements sur chèques	oct	29 709	31 015	4,4%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	sept	5 674	4 845	-14,6%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	sept	13 053	11 516	-11,8%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	sept	25 949	24 856	-4,2%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	sept	12 685	12 523	-1,3%
Echanges				
nombre de touristes	août	68 636	65 613	-4,4%
nombre de croisiéristes	juin	136 484	145 884	6,9%
taux d'occupation moyen depuis le 1 ^{er} janvier des hôtels de Nouméa	août	56,6%	55,0%	-1,6 pt
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	oct	8,01	6,92	-13,7%
cours du nickel au LME en \$/lb	oct	7,82	6,38	-18,4%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	août	2 781	2 729	-1,9%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	août	13 126	11 674	-11,1%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	août	42 031	43 850	4,3%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	août	62 702	54 948	-12,4%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	août	751	832	10,8%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	août	1 054	1 246	18,2%
exportations en valeur du nickel (métal+minerai) et des crevettes	août	76 882	67 868	-11,7%
part de ces produits dans le total des exportations	août	93,7%	89,2%	-4,5 pts
total des importations (M FCFP)	août	202 361	192 227	-5,0%
total des exportations (M FCFP)	août	82 055	76 087	-7,3%
taux de couverture	août	40,55%	39,58%	-1,0 pt
recettes douanières (M FCFP)	sept	36 964	35 383	-4,3%
Indicateurs financiers (M de FCFP)				
Dépôts à vue	sept	241 656	263 945	9,2%
M1	sept	257 773	280 317	8,7%
M2	sept	361 433	389 496	7,8%
Dépôts à termes	sept	200 230	216 805	8,3%
M3	sept	561 704	606 340	7,9%
P1	sept	3 881	3 712	-4,4%
coût du crédit aux entreprises- court terme	juil	5,36%	4,96%	-0,40 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	juil	4,20%	4,37%	0,17 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	juil	4,70 %	4,31 %	-0,39 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels >181 920 F CFP	juil	6,86 %	7,08 %	0,22 pt
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues (p)	juin	920 141	965 696	5,0%
Ménages	juin	395 785	405 638	2,5%
dont crédits à la consommation	juin	72 136	73 760	2,3%
dont crédits à l'habitat	juin	317 881	325 743	2,5%
Entreprises	juin	435 712	454 464	4,3%
dont crédits d'exploitation	juin	83 247	84 951	2,0%
dont crédits d'investissement	juin	230 640	238 235	3,3%
dont crédits à la construction	juin	109 046	115 268	5,7%
Collectivités locales	juin	54 132	67 761	25,2%
dont d'investissement	juin	52 713	65 661	24,6%
Autres agents de CCB non ventilés	juin	14 771	16 483	11,6%
créances douteuses brutes	juin	19 741	21 350	8,1%
taux de créances douteuses brutes	juin	2,1%	2,2%	0,1 pt
ensemble des actifs financiers	juin	640 252	697 445	8,9%
Ménages	juin	350 776	364 728	4,0%
Sociétés	juin	197 036	218 792	11,0%
Autres agents	juin	92 440	113 925	23,2%
dont assurances-vie	juin	101 819	103 970	2,1%

(p) : provisoire (a) : actualisé

*2011/2012

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE		
	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,25%	13/11/2013
taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	01/11/2013	0,05%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	3,25%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois				taux de base bancaire	
	31/10/2013	30/09/2013	Var. M-1	taux	date d'effet
EONIA	0,2280%	0,1790%	+ 0,049 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,1300%	0,1280%	+ 0,002 pt		
EURIBOR 3 mois	0,2300%	0,2250%	+ 0,005 pt		
EURIBOR 6 mois	0,3510%	0,3400%	+ 0,011 pt		
EURIBOR 12 mois	0,5480%	0,5390%	+ 0,009 pt		

taux d'intérêt légal		taux	JORF
année 2013		0,04%	01/03/2013
année 2012		0,71%	08/02/2012

taux d'intérêt en moyenne mensuelle			
	31/10/2013	30/09/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0924%	0,0805%	+ 0,012 pt
EURIBOR 1 mois	0,1280%	0,1280%	+ 0,000 pt
EURIBOR 3 mois	0,2260%	0,2230%	+ 0,003 pt
EURIBOR 6 mois	0,3410%	0,3400%	+ 0,001 pt
EURIBOR 12 mois	0,5410%	0,5430%	- 0,002 pt
TMO	2,6400%	2,7800%	- 0,140 pt
TME	2,4400%	2,5800%	- 0,140 pt
TRBOSP	2,5800%	2,6700%	- 0,090 pt

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
date	31/10/2013	30/09/2013	30/08/2013	31/10/2013	30/09/2013	30/08/2013	31/10/2013	30/09/2013	30/08/2013
taux JJ	0,150%	0,100%	0,150%	0,069%	0,076%	0,081%	0,440%	0,440%	0,460%
3 mois	0,230%	0,290%	0,300%	0,143%	0,153%	0,154%	0,520%	0,540%	0,530%
10 ans emprunts phares	2,580%	2,660%	2,780%	0,600%	0,690%	0,730%	2,550%	2,740%	2,780%

Définitions
 EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis	7,96%
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Prêts-relais	5,29%	Découverts en compte (1)	13,28%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,23%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	15,17%	Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	10,52%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE							
Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR							
Devise	Taux	Devise	Taux	Devise	Taux	Devise	Taux
1 USD/XPF	87,4802	1 NZD/XPF	72,5421	1 HKD/XPF	11,2834	1 GBP/XPF	140,3573
100 JPY/XPF	89,0602	1 AUD/XPF	83,1406	1 SGD/XPF	70,6230	100 VUV/XPF	91,9731
						1 FJD/XPF	47,6926